

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

**DECISION D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ D'UN PRODUIT PHYTOPHARMACEUTIQUE
au titre de l'article 53 du règlement (CE) n°1107/2009**

Vu le règlement (CE) n°1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et en particulier son article 53 relatif aux autorisations délivrées à titre de dérogation en situation d'urgence phytosanitaire pour une période n'excédant pas cent vingt jours,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande du BIK en date du 3 mars 2021,

Nom commercial	ALIETTE Flash
Numéro d'AMM	9600025
Substance(s) active(s)	Fosétyl Al (800 gr / Kg)
Titulaire de l'autorisation	Bayer S.A.S. 16, avenue Jean-Marie Leclair 69266 Lyon cedex 09 France

L'autorisation de mise sur le marché est délivrée du 15 avril 2021 jusqu'au 13 août 2021 selon les dispositions suivantes.

1- Conditions d'emploi

Protection de l'opérateur et du travailleur :	<u>Protection de l'opérateur :</u> • pendant le mélange/chargement et le nettoyage du matériel de pulvérisation - Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (type A); - EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1; - EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus l'EPI vestimentaire précité ; - Lunettes de sécurité conformes à la réglementation et selon la norme EN 166. • pendant l'application Si application avec tracteur avec cabine - EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1; - Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C) à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine ; Si application avec tracteur sans cabine
--	--

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

	- EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1; - Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C) à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation ; - Lunettes de sécurité conformes à la réglementation et selon la norme EN 166. <u>Protection du travailleur :</u> - Porter un EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 et, en cas de contact avec la culture traitée, des gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (type A). Délai de rentrée : 24 heures.
Protection de l'eau et de l'environnement	- SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
Protection des organismes aquatiques	SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure des points d'eau comprenant un dispositif végétalisé d'une largeur de 5 mètres.
Protection des résidents et personnes présentes	Respecter une distance d'au moins 10 m entre le dernier rang traité et : - l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents ; - l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

2- Usage(s) autorisé(s)

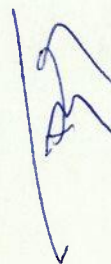
Libellé(s) de(des) usage(s) / code	Autorisé(s) uniquement sur la(es) culture(s) suivante(s)	Dose maximale d'emploi	Nombre maximum d'application(s)	Stade(s) d'application	Délai avant récolte
Kiwi*Trait.Part. Aériennes*Phytophthora Code usage : 00210013	Kiwi (Actinidia deliciosa, Actinidia chinensis)	2,5 kg/ha	3 applications par an	BBCH 55 à 81	60 jours

Vous disposez d'un délai de deux mois pour contester la présente décision, devant le tribunal administratif.

Date le 15 mars 2021

Pour le Ministre et par délégation

Le Directeur général de l'alimentation



Bruno Ferreira